

UNE ÉLECTION ET DES TENSIONS

Brice Chantrelle à la tête de l'intercommunalité

AVRE LUCE NOYE Le maire du Quesnel a été élu président de la communauté de communes Avre Luce Noye : il a récolté 38 suffrages, devançant le 1^{er} magistrat d'Ailly-sur-Noye, Pierre Durand (28 suffrages)

Dans la soirée du jeudi 16 avril, Brice Chantrelle, maire du Quesnel depuis 2020, a été élu, à Grivesnes, président de la communauté de communes Avre Luce Noye : il a récolté 38 suffrages, devançant le 1^{er} magistrat d'Ailly-sur-Noye, Pierre Durand, autre candidat à la présidence de l'intercommunalité (28 suffrages).

LE MESSAGE D'ALAIN DOVERGNE, LE PRÉSIDENT SORTANT

En préambule de la réunion, Alain Dovergne, président sortant de l'intercommunalité Avre Luce Noye, a indiqué, avant de passer la parole au doyen de l'assemblée, Philippe Marotte, maire de Thennes : « La communauté de communes est un lieu où l'on doit penser territoire. Il y a un équilibre qui fait qu'il n'y a pas un bourg qui écrase les autres. » Il a rappelé encore le patient travail d'apaisement qui « a permis de faire un mandat qui s'est très bien terminé. Comme quoi, à la communauté de communes, il faut penser intérêt général, équipe, et (...) territoire. Esprit intérêt général, et non pas communal ». Brice Chantrelle a déclaré, lors de l'annonce de sa candidature : « J'ai l'honneur de vous présenter la candidature à la présidence de la communauté de communes Avre Luce Noye. Cette candidature s'inscrit dans la continuité du travail engagé par le précédent Conseil communautaire durant ces six dernières années, avec pour ambition première la consolidation de notre identité territoriale commune. »

Le 1^{er} magistrat du Quesnel a proposé son équipe de vice-présidents envisagée pour l'accompagner : « C'est avec cette équipe motivée et compétente que je compte mener à bien les projets de développement et d'enrichissement de notre beau territoire riche de talents multiples. Notre ambition est très claire, faire de notre territoire rural un lieu où il fait bon vivre de la petite enfance au 4^e âge, en offrant à chacun des conditions d'épanouissement tout au long de la vie. Rendre notre territoire attractif, c'est garantir le bon fonctionnement des services publics, nos écoles, les services du quotidien, mais aussi les loisirs, le sport et la culture.

Nous devons poursuivre nos efforts pour faciliter l'accès à l'agriculture et aux activités dans toutes nos communes, y compris les plus éloignées des centres-bourgs. Ces centres-bourgs, justement, qui sont les phares de notre territoire, les lieux de vie dynamiques et accueillants où l'on trouve les zones de développement économique, nos collèges, nos gymnases. Notre communauté ne manque pas d'atouts. Nous avons deux crèches modernes, dont l'une issue des dernières technologies biosourcées, une maison de cent prêts en cours de création, un tiers lieu associatif également en développement. Notre objectif est de faire de la communauté de communes Avre Luce Noye un territoire où l'on choisit de vivre, y rester et



Grivesnes, dans la soirée du jeudi 16 avril : Brice Chantrelle, président de la communauté de communes Avre Luce Noye, entouré des membres du bureau.

et construire son avenir. Pour cela, nous devons maintenir une politique financière maîtrisée, cohérente avec notre cadre de vie rural, optimiser la mobilité, soutenir activement les commerces de proximité et valoriser notre patrimoine touristique. Je pense bien évidemment aux 40 ans du Souffle de la Terre, spectacle vivant de notoriété nationale, ou encore au château de Folleville, joyau historique de notre territoire, pour ne citer qu'eux tant le potentiel est grand. Je n'oublierai pas les échanges avec les maires de nos petites communes du territoire pour lesquels je m'engage à mener les réflexions nécessaires à la mise en place de commissions afin de trouver les solutions, fonds de concours ou autres pour l'entretien des voiries et espaces verts qui ont manqué ces dernières années. En matière d'environnement, nous poursuivons une gestion raisonnée et ambitieuse avec la valorisation des déchets, l'entretien et la préservation de nos rivières, le traitement des eaux usées et la protection de notre biodiversité.

Mais rien de tout cela ne peut se faire sans vous, les élus, les habitants de notre territoire, l'ensemble des agents et des services techniques et administratifs de la communauté de communes qui font vivre chaque jour votre collectivité. C'est ensemble que nous continuerons à bâtir un territoire solidaire, attractif et tourné vers l'avenir qui fera la fierté de tous. »

PIERRE DURAND PLAIDAIT POUR UNE GOUVERNANCE REPENSÉE

Pierre Durand, maire d'Ailly-sur-Noye, s'était également porté candidat : « Certes, notre intercommunalité fonctionne, comme l'a prévu Alain (NDLR Alain Dovergne, président sortant), et comme Brice (NDLR Brice Chantrelle) vient de le rappeler, mais nous devons, à

mon sens, franchir une nouvelle étape pour être plus exigeants, plus concrets, et avec une gouvernance renouvelée. Je développe rapidement trois axes d'orientation, plutôt que de rester dans les généralités comme l'a fait Brice. Le premier axe, c'est mieux travailler ensemble. Aujourd'hui, en effet, trop d'élus ont le sentiment que les décisions sont déjà prises avant les réunions. Ce sentiment mine la confiance entre nous, et ce n'est pas acceptable. Je veux donc remettre les maires au cœur des décisions. Pour cela, je mettrai en place, de façon concrète, une conférence des maires trimestrielle, où les dossiers y seront discutés en amont, pour permettre une véritable co-construction, contrairement à ce qui s'est passé ces dernières années. L'objectif est simple. Mieux partager l'information et redonner du sens à nos échanges (...)

C'est dans ce même sens que, si je suis élu, je vous proposerai un bureau communautaire comportant 29 membres, dont 23 représentants, les communes rurales et intermédiaires. (...) Le deuxième axe, renforcer l'équilibre et la solidarité entre nos communes. (...) Nous devons accompagner les porteurs de projets comme nous l'avons déjà fait ces dernières années (...). Être président, ce n'est pas diriger seul, c'est garantir l'équilibre, faciliter les décisions et faire en sorte que chacun se sente communément associé. Si vous m'accordez votre confiance, je m'engage à être ce président-là, présent à l'écoute, déterminé à faire avancer notre territoire tous ensemble.

C'est aussi pour cette raison que ce soir, contrairement à Brice, je ne vous proposerai pas une équipe que j'aurai constituée pour m'accompagner. C'est vous tous, nous tous ce soir, qui allons constituer le bureau communautaire en fonction des compétences et des volontés

de chacun d'entre nous. Ça me semble un mode de fonctionnement plus démocratique, plus citoyen. »

À la majorité absolue des suffrages exprimés ont été élus : Christian de Caffarelli (60 voix), 1^{er} vice-président, chargé du développement économique, tourisme, de l'économie solidaire et sociale ; Marina Hall (41 voix), 2^e vice-présidente, chargée des finances ; Olivier Dutilleux (48 voix) 3^e vice-président, chargé de l'administration générale ; Julia Bertoux (50 voix), 4^e vice-présidente, chargée de l'action sociale ; Vincent Wable (55 voix), 5^e vice-président, chargé de l'enfance et de la jeunesse ; Sonia Douay (53 voix), 6^e vice-présidente (aménagement du territoire) ; Fabrice Veront (38 voix),

« Cette candidature s'inscrit dans la continuité du travail engagé »

7^e vice-président de la CCALN (culture et communication) ; Hubert Capelle (50 voix), 8^e vice-président, chargé de l'environnement ; Francis Mourier (54 voix), 9^e vice-président (eau, assainissement et Gémapi) ; Jean-Michel Van Ootheghem (49 voix), vice-président (voirie, patrimoine et travaux).

Les autres membres du bureau : ont été élus Michael Dubois (47 voix), conseiller délégué aux Solidarités ; Coralie Rireau (43 voix), conseillère déléguée à la petite enfance et au Relais petite enfance (RPE).

Ont été élus également au sein du bureau communautaire Odile Boone (50 voix), déléguée à la valorisation, au recyclage et au développement durable ; Patrick Jubert (54 voix), conseiller délégué aux bâtiments intercommunaux, au suivi technique et aux gendarmeries et équipements sportifs ; Jérémie Gawlik, conseiller délégué à l'Habitat-Rénovation énergétique. Ont intégré le bureau municipal : Pierre Durand ; Michel Boucher ; Roger Levasseur ; Stéphane Delanaud ; André Lescuroux ; Hubert Caron ; Martine Chanoine ; Jean-Maurice Leroy ; Miguel Benony ; Sergine Ménard, Nicolas Lavoine et Marie-Hélène Marcel.

DES TENSIONS SUR LA REPRÉSENTATION

À noter que Pierre Durand et Marie-Hélène Marcel, conseillère municipale (d'opposition) à Ailly-sur-Noye, qui ont dénoncé une sous-représentation de la commune d'Ailly-sur-Noye et des femmes, au sein du conseil communautaire, ont décidé de se présenter et ont obtenu ainsi une place au sein du bureau ; Pierre Durand a devancé, avec 34 voix, Laëtitia Moncond'Huy, 1^{ère} adjointe au maire d'Arvillers, et Marie-Hélène Marcel (33 voix) aux dépens de Joël Wallet, maire de Domart-sur-Luce.

Armand Prix

LE NOUVEAU PRÉSIDENT S'EXPLIQUE

7 femmes au sein du bureau, Brice Chantrelle répond

AVRE LUCE NOYE La composition du bureau communautaire a pu être pointée du doigt par des élus, notamment d'Ailly-sur-Noye. Est dénoncé notamment le nombre peu important de femmes.

Contacté par Le Bonhomme Picard, Brice Chantrelle, réagit au sujet de la question relative au manque de parité dénoncé par Pierre Durand et Marie-Hélène Marcel, respectivement maire et conseillère municipale d'Ailly-sur-Noye, au sein du conseil communautaire Avre Luce Noye (page 17) :

« Je n'ai aucun problème avec ce sujet : n'ayant pas attendu que la parité devienne obligatoire lors des élections municipales, en 2020 pour présenter une liste de candidats aux municipales respectant la parité... Concernant les élections pour le conseil communautaire, ma proposition pour les postes de vice-président(e)s, conseiller(s) délégué(e)s, et membres du bureau, respecte la représentation proportionnée (30%) de femmes élues comme conseillères communautaires. Comme annoncé lors de la réunion constitutive du conseil communautaire du 16 avril, je regrette que Mme Laëtitiia Moncond'Huy, jeune élue de la commune d'Arvillers, n'ait pu intégrer le bureau de la communauté de communes (NDLR l'élue a été devancée par Pierre Durand). Je veillerai à ce que Mme Moncond'Huy puisse assurer une représentation dans une commission. »
Brice Chantrelle précise : « Au delà de la représentation hommes/ femmes, le



Brice Chantrelle, nouveau président de la CCALN, après son élection dans la soirée du jeudi 16 avril

choix que j'ai opéré a consisté à assurer une représentation équilibrée entre petites moyennes communes et bourgs centre. Comme l'a rappelé M. Dovergne (Alain Dovergne, prédécesseur de Brice Chantrelle à la tête de l'intercommunalité) lors de son discours liminaire à l'élection

du conseil communautaire, les 45 communes hors bourgs centre représentent les deux tiers de la population. Il est important que les plus petites communes se sentent pleinement intégrées au territoire, quelles soient écoutées et prennent part aux débats lors des réunions du bureau

communautaire. Je ne néglige pas pour autant les communes de Moreuil et d'Ailly-sur-Noye qui doivent rester les pôles de développement économique et social ou se concentrent les activités industrielles. La ZAC (NDLR zone d'aménagement concerté) d'Hangest-en-Santerre reste également un pôle de développement économique dynamique auquel nous devons porter toute notre attention. La complémentarité ville-campagne est essentielle pour l'équilibre de notre territoire. Les projets en cours de construction de la maison de santé à Moreuil et du tiers-lieu (ancienne maison Tubesca) à Ailly en sont une bonne illustration. Le fil conducteur de mon mandat sera de maintenir les équilibres territoriaux par une politique foncière maîtrisée cohérente avec notre cadre de vie rural, de faire du territoire de la CCALN un espace où il fait bon vivre de la petite enfance au quatrième âge, de soutenir activement les commerces de proximité, de poursuivre la politique de développement des activités culturelles et sportives. Cette année sera marquée par le 40^e anniversaire de notre événement culturel phare Le Souffle de la Terre dont je ne me lasse pas de regarder années après années. Notre ambition à tous est de faire de la CCALN un territoire où l'on choisit de vivre, y rester et y construire son avenir. »

Armand Prix

DES CONCERTS DU 2 MAI AU 7 JUIN

Le festival autour de la musique sacrée revient

AVRE LUCE NOYE Le festival « Le Patrimoine, les Voix, la Musique » signe son retour, organisé par le monde associatif local, en collaboration avec l'intercommunalité Avre Luce Noye.

Le festival « Le Patrimoine, les Voix, la Musique », qui signe son retour en 2026, est organisé par le monde associatif local, en collaboration avec la communauté de communes Avre Luce Noye, avec une programmation riche dédiée à la musique sacrée. Concerts, stage choral et conférence musicale rythmeront ce rendez-vous culturel désormais incontournable du territoire.

Pour sa quatrième édition, le festival confirme son ambition : rendre la musique classique accessible à tous tout en valorisant les lieux patrimoniaux, notamment les églises rurales.

Sous la direction artistique du maestro Andrei Chevtchouk, également chef de chœur et chef d'orchestre, l'événement proposera une série de concerts mettant à l'honneur les grandes œuvres du répertoire sacré, de l'époque baroque à nos jours. Dans l'organisation, Andrei Chevtchouk est épaulé par Julia Emchanova, présidente du chœur Crescendo# et responsable administrative du festival.

Le festival se déploiera dans plusieurs communes du territoire avec une série de concerts variés : samedi 2 mai – la musique sacrée italienne, église de Quiry-le-Sec, 19h. Avec des œuvres de



Le maestro Andrei Chevtchouk et Julia Emchanova, respectivement directeur musical et responsable administrative du Festival « Le Patrimoine, les Voix, la Musique ».

Mascagni, Giordani, Scarlatti, Vivaldi, Albinoni, Rossini, Verdi ou encore Puccini ; samedi 9 mai – concert vocal baroque « Bach/Haendel/Vivaldi », église de Plessier-Rozainvillers, 19h ; jeudi 14 mai - De la musique sacrée à l'opéra, Les Voûtes du Plessier, 19h. Avec la soprano Laëtitiia Goepfert et le ténor Siegfried Bertrand ; samedi 16 mai – Concert instrumental, église de La Falaise, 19h. Hautbois, basson, flûte et piano, avec Aurore Simon, Alexandre Carpentier et Anne Aubry. Les 23 et 24 mai, un stage choral sera organisé à Folleville et Quiry-le-Sec, de 10h à 18h. Ouvert aux amateurs, il explorera la musique sacrée du chant grégorien à nos jours. Ce temps participatif se conclura par un concert de fin de stage le dimanche 24 mai à 17h30, en l'église de Folleville. Voici les deux concerts clôtureront cette édition du festival : samedi 30 mai, Les Stabat Mater, église de Fresnoyen-Chaussée, 19h. Avec des œuvres de Pergolesi, Vivaldi, Haydn, Rossini, Schubert et Dvořák ; dimanche 7 juin – Gloria de Vivaldi et chefs-d'œuvre baroques, église de Grivesnes, 15h30. Interprété par le chœur Crescendo#, dirigé par Andrei Chevtchouk. A.P.